



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

ANNEE 2011

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 2 juin 2012 à Perros Guirec

par

Henri JENN,
Trésorier

François-Xavier JARREAU,
Trésorier adjoint

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2011 (statuts, art. 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art. 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2012 et 2013.
- les legs et donations,

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information :

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en «masse», ou avec des graphiques,
- **comparable** aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, «SLG EXPERTISE» représentée par Madame Marion BOLZE, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant :

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe du Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siège social : Les Fonderies Royales - BP 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél : 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail : lpo@lpo.fr

RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2011

1- COMPTES ANNUELS 2011

Les comptes annuels présentés à l'assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort et ne comprennent pas les résultats financiers des associations locales (pas de rédaction de comptes combinés).

1-1 Référentiel comptable retenu

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

1-2 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2011 est de 793 K € contre 885 K € en 2010. La volatilité des flux de legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

L'impact dans le procès dit de l'Erika sur les comptes est de 882 K € reçus, 181 K € reversés aux associations locales et 568 K € au fonds de dotation. Le fonds de dotation a été créé le 15 septembre 2011.

-3 Compte de résultat (résumé)

L'activité de l'année 2011 se trouve retracée dans le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans

qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, et résumé par :

en euros

Comparaison

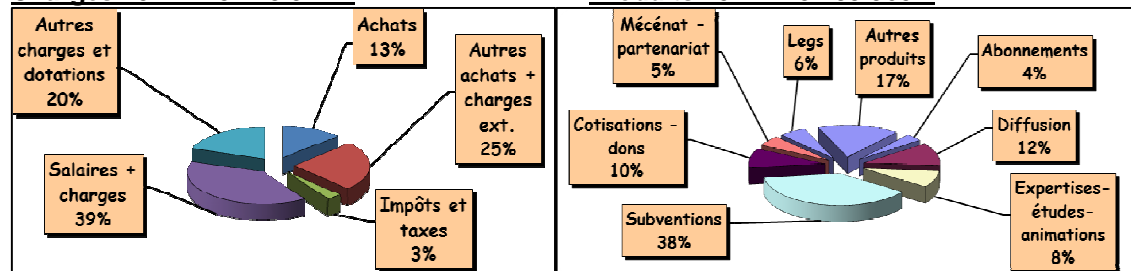
Rubriques en liste	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Budget prév. 2011
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 108 064	1 993 101	2 220 000
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 174 576	978 627	880 000
Subventions et autres	5 240 693	5 067 864	5 300 000
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	473 523	188 951	67 000
Cotisations, collectes et autres produits	2 172 674	1 915 781	2 250 000
Produits d'exploitation	11 169 530	10 144 324	10 717 000
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	5 167 629	4 899 766	5 022 000
Impôts, taxes et versements assimilés	452 573	429 915	493 000
Charges de personnel : salaires et charges sociales	5 384 090	5 189 940	5 417 000
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	437 120	392 048	558 000
Autres charges d'exploitation	529 477	238 714	0
Charges d'exploitation	11 970 939	11 150 383	11 490 000
Résultat d'exploitation courant	-801 408	-1 006 059	-773 000
Quote part opération faite en commun			0
Produits financiers	88 254	44 540	40 000
Charges financières	46 546	49 520	47 000
Résultat financier	41 708	-4 980	-7 000
Produits exceptionnels	1 860 838	1 000 444	830 000
Charges exceptionnelles	770 943	19 881	0
Résultat exceptionnel	1 089 895	980 563	830 000
Impôt sur les sociétés (-)	10 658	49 791	50 000
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	671 336	837 541	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	919 828	677 588	0
Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)	71 045	79 685	0

Frais exposés personnellement par les bénévoles dans le cadre de leurs activités à la LPO et permettant une réduction d'impôt (reçu fiscal) :

Produits : Bénévolat (abandon du remboursement de frais)	63 097	66 928
Charges : Personnes bénévoles (frais de déplacement)	63 097	66 928

Charges 2011 : 13 718 914 €

Produits 2011 : 13 789 960 €



Les charges correspondantes ont été affectées aux Pôles et aux Services à raison :

- Développement :	36 %	- Juridique :	1 %	- Conservation :	51 %
- Communication :	8 %	- International :	3 %	Total	100 %

(Après répartition des coûts du Pôle Administration Finance – Res Humaines)

LPO - COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES ANNEE 2011

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	en % de l'activité	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de (2)	% budget	Suites des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES *	11 529 073	100%	90%	REPORTES RESSOURCES COLLECTEES APRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			968 024
1.1 Réalisées en France	11 252 482	98%	88%	1 - RESSOURCES COLLECTEES APRES DU PUBLIC	1 475 708	11%	1 475 708
- Actions réalisées directement	10 570 965	92%	83%	- Dons manuels non affectés	236 593		236 593
Les travaux préalables aux actions de protection de la nature	3 200 014	28%	25%	- Dons manuels affectés	445 856		445 856
Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication	4 872 456	42%	38%	- Legs et autres libéralités non affectés	793 259		793 259
Sensibilisation à l'environnement	960 825	8%	8%	- Legs et autres libéralités affectés	0		0
Diffusion par correspondance (DPC)	1 537 670	13%	12%				
- Versements à d'autres organismes agissant en France	681 517		1%				
Reversement associations locales LPO	113 190		1%				
Versement fonds de dotation LPO	568 327		5%				
1.2 Réalisées à l'étranger	276 591	2%	2%	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
- Actions réalisées directement	236 204						
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Birdlife International)	40 387						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	297 909	2%	2%				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	132 612						
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	165 297						
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	972 103	8%	8%				
Frais de fonctionnement	972 103						
Sous total							
					6 407 205	49%	6 407 205
					5 235 710	40%	5 235 710
					0	0%	0
					799 194		799 194
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	12 799 085	100%	100%	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	13 118 623	100%	13 118 623
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	919 829			II - REPRIS DES PROVISIONS	0		0
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	671 337		671 337
				IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES APRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds décaés)			
				V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		0
				V - TOTAL GENERAL	13 789 960		13 789 960
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public							
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public							
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	717 735		717 735
				SOLDES RESSOURCES COLLECTEES APRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			1 764 058
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales				Bénévolet			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Donns en nature			
Total			Total		

Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2011

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2011.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

Emplois (colonne 1)

1. Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

1.1 Réalisations en France :

1.1.a- Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont les sites Natura 2000 principalement
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : La LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

1.1.b Versements aux Associations locales LPO :
Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

1.1.b Versement au fonds de dotation LPO :

La LPO a créé un fonds de dotation le 15 septembre 2011, il a été versé sur ce fonds en 2011 la somme de 568 327 €.

1.2 Réalisés à l'étranger :

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Sénégal ...), d'un programme Life Cap Dom et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français)

2- Frais de recherche de fonds

2-1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning).

2-2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

3- Frais de fonctionnement :

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2011.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : Les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectés. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100% en prélevant une quote part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

Ressources collectées sur 2011 (colonne 2)

1- Ressources collectées auprès du public

1.1- Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80% par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2011, ne stipulent

aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

2- Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

3- Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder ...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires ...) et des collectivités territoriales (sur projets).

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (colonne 4)

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100% des legs non utilisés sur ces 3 années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

1-4 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

ACTIF	Net 31/12/11	Net 31/12/10	PASSIF	Net 31/12/11	Net 31/12/10
Immobilisations corporelles & incorpor.	7 974 262	7 270 553	Fonds associatifs et réserves	6 499 760	6 256 556
Immobilisations financières	54 178	32 972	Résultat net de l'exercice	71 045	79 685
Actifs immobilisés	8 028 440	7 303 525	Autres fonds asso. : subven. investis.	2 932 346	2 819 790
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	24 708	23 756	Fonds associatifs	9 503 151	9 156 033
Stocks marchandises	323 596	284 599	Provis. risques / charges,	609 432	543 066
Créances	4 019 650	4 274 562	Fonds dédiés	1 340 674	1 092 183
Valeurs mobilières et disponibilités	3 256 229	3 040 435	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	2 558 618	2 522 735
Charges constatées d'avance	91 321	114 748	Emprunt auprès des établissements de crédit	1 085 297	1 158 425
			Produits constatés d'avance	646 772	569 185
Total général actif	15 743 944	15 041 625	Total général passif	15 743 944	15 041 625

Engagements hors bilan au 31 décembre 2011

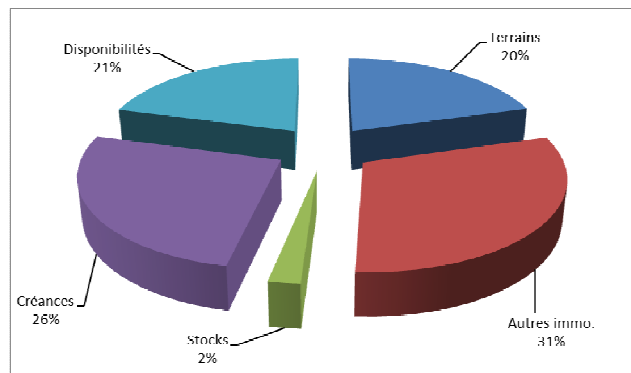
Engagements reçus :

Legs nets à réaliser : 1 555 521 €

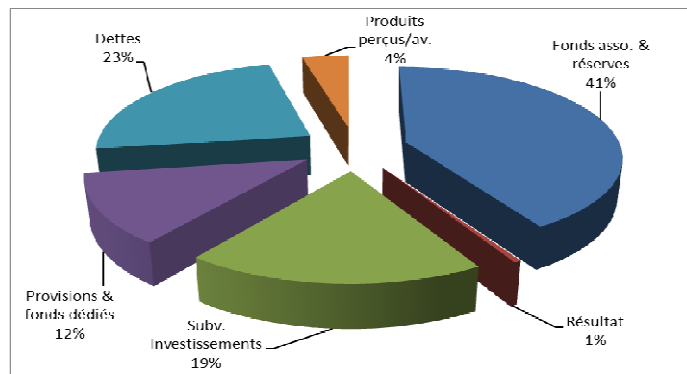
Engagements et sûretés réelles consenties :

- avals cautions, et garanties données : néant
 - sûretés réelles consenties : néant

ACTIF 2011 :



PASSIF 2011 :



1-5 Affectation du résultat de l'exercice

La LPO est largement dépendante :

- 1) des financements publics, des aides publiques et allègement de charges liés à l'emploi.
- 2) Des libéralités qui lui sont consenties par ses membres ou sympathisants.

Le résultat final est une traduction de l'activité globale ; l'analyse sectorielle permet de contribuer à une appréciation des différentes activités.

Le Conseil d'Administration du 21 avril 2012 après avoir constaté pour l'exercice 2011 un

résultat excédentaire de + 71 045 €

propose à l'assemblée générale de la LPO du 2 juin 2012, l'affectation suivante :

en Report à Nouveau + 71 045 €

1-6 Informations complémentaires

Trésorerie

Au 31 décembre 2011, les valeurs mobilières de placement recèlent des plus-values latentes estimées à 172 K€ contre 228 K€ en 2010.

1-7 Remboursement de frais (Statuts Art. 7)

Les remboursements des frais exposés directement, ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration de la LPO ont été réglés pour les montants effectivement déboursés par eux, selon les justificatifs produits pour un montant de 25 130 €.

1-8 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice.

2 – Bilan social 2011

Evènements marquants :

Une nouvelle amplification de l'activité avec pour incidence des besoins en personnel accrus :

- Une augmentation contrôlée du nombre de salariés au 31.12.2011 par rapport à la fin de l'année 2010 (+ 9).
- L'appel à des CDD de durée plus ou moins longue – 37 contrats ayant pour conséquence de nombreux mouvements d'entrées et sorties du personnel).
- L'augmentation conséquente du nombre d'heures de formation professionnelle proposé aux salariés de la LPO France (presque le double par rapport à l'année 2010).
- La deuxième année de fonctionnement et de la gestion (sur le plan national) des Services civiques (jeunes volontaires de moins de 26 ans) gérés sur l'ensemble du territoire national (et pour le compte des Associations locales). Au 31.12.2011, 33 jeunes volontaires étaient accueillis par la LPO France et son réseau sur des missions de conservation de la nature et de sensibilisation du public (scolaire notamment). Sur l'ensemble de l'année 2011, un total de 82 volontaires gérés par la LPO au niveau national (43 entrées et 39 sorties).
- La mise en place d'un contrat à durée indéterminée « Cumul-Emploi retraite » sur demande d'une ex-salariée LPO ayant souhaité disposer de ce dispositif.
- L'arrivée du 1^{er} contrat d'apprentissage depuis l'existence de la LPO France (CDD de 2 années).

Au-delà de ces principaux faits marquants, il est important de préciser :

- La réduction majeure des aides à l'emploi.
- Depuis cette année et dans un souci d'optimisation de la gestion de son plan de formation professionnelle, la LPO a développé de nouvelles relations avec Opcalia, un partenaire complémentaire (et concurrent) d'Unifformation.

A noter aussi la continuité d'une programmation du Plan de formation professionnelle pluri-disciplinaire (Management et cohésion d'équipe particulièrement et développement des connaissances des logiciels en bureautique spécifiquement : Excel, Word) sans oublier la partie liée à la protection des personnes (Sauveteurs secouristes du travail). Mais aussi la création d'une formation interne pluri-annuelle intitulée « Acteur et salarié de la LPO » dont l'objectif étant de transmettre aux salariés volontaires un niveau d'information commun des activités globales de la LPO et ainsi de pouvoir présenter (et représenter) la structure auprès des partenaires extérieurs.

2-1 Emploi – Effectifs et répartition

2-1-1 Les Effectifs

Les effectifs salariés évoluent rapidement depuis l'arrivée aux Fonderies Royales (Janvier 2009). Avec pour incidence au 31 Décembre 2011, 153 personnes pour la fin d'année 2011 (144 personnes physiques fin 2010), pour un équivalent temps plein (ETP) de 138,53 contre 135,75 en fin d'année 2010.

Depuis plusieurs années, la LPO connaît des mouvements de personnel conséquents, liés notamment à des missions ponctuelles liées à des accroissements temporaires d'activités, des remplacements pour congés maladie de longue durée mais aussi des pérennisations de postes. Sur l'ensemble de l'année 2011, ce sont 101 mouvements du personnel qui auront été enregistrés (contre 81 mouvements 2010) :

- 55 arrivées tous contrats confondus (16 CDI dont 8 pérennisations de CDD vers CDI) contre 47 arrivées en 2010 (16 CDI dont 6 pérennisations en 2010).
- 46 départs tous contrats confondus (9 ruptures de CDI dont 6 démissions pour convenance personnelle, 2 licenciements individuels pour causes réelles et

sérieuses et 1 départ en retraite). Pour rappel, il y aura eu 33 fins de contrat dans le courant de l'année 2010.

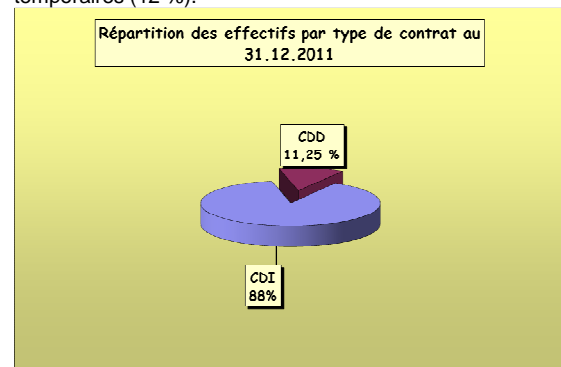
La LPO bénéficie depuis l'année 2005 d'un dispositif appelé « Emploi tremplin » dont l'objectif était d'encourager le soutien, la création et la pérennisation d'emplois dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la Région Poitou-Charentes aide depuis cette date la LPO autour d'un programme de « Restauration et valorisation de zones humides et autres espaces naturels en Poitou-Charentes (aides financières au bénéfice de 22 postes). La deuxième génération des emplois tremplins en Région Poitou-Charentes, ayant pour thème « la LPO à l'heure du développement durable » aura fêté sa deuxième bougie en Septembre 2010. Rappelons que le soutien de la région porte sur une aide financière au profit de 27 postes.

Parallèlement à cela, il convient de noter que la Région Ile de France apporte quant à elle son soutien financier en rapport à des études liées au développement de la vie associative, à la sensibilisation du grand public et à la sauvegarde des oiseaux en proposant le co-financement d'un nouveau poste en Ile de France, portant l'aide totale à 5 postes.

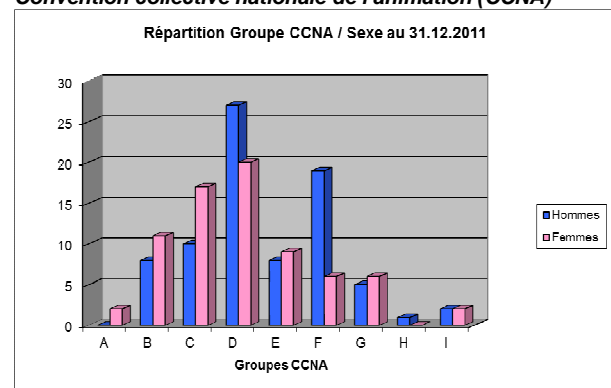
Répartition des effectifs CDI – CDD

Au 31 décembre 2011, la proportion du nombre de contrats à durée indéterminée par rapport à la totalité des contrats confondus est de 88 % de l'effectif présent à cette date. Ce qui représente 135 postes sur 153 (proportion identique par rapport à l'effectif total de la fin d'année 2010).

Sur l'ensemble de l'année 2011, la LPO a fait appel à 37 CDD qui correspondent dans une très forte majorité à des contrats pour accroissement temporaire d'activité (73 % de l'ensemble des CDD 2011). Les 27 % restant se répartissent entre les remplacements pour congés maladie/maternité (15 %) et la création de missions temporaires (12 %).



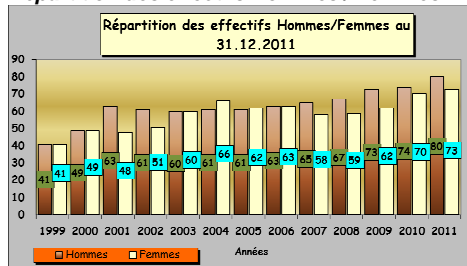
Répartition des effectifs par sexe et par catégorie de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA)



Au 31 Décembre 2011 et pour tous les types de contrats confondus, 13 % des contrats correspondent aux groupes A et B de la CCNA (pourcentage identique l'année passée), 60 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes C à E de la CCNA) contre 65 % au titre de l'année 2010, au profit notamment du Groupe F Assimilé Cadre Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie Cadre (Groupes F à I de

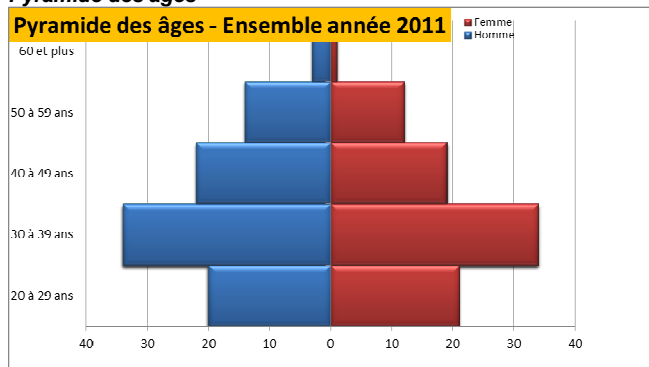
la CCNA) représente 27 % de l'ensemble des Groupes conventionnels à la LPO France contre 22 % à la fin de l'année 2010.

Répartition des effectifs Hommes / Femmes



Depuis l'année 2006 où la LPO affichait une parité exemplaire entre les hommes et les femmes, les années suivantes ne peuvent plus mettre cette parfaite équité en avant. Cependant, depuis la fin de l'année 2007 cette tendance tendrait à ne plus exister mais à s'y rapprocher particulièrement ces années 2010 et 2011 avec 52 % d'hommes (représentant 80 salariés) contre 48 % de femmes (représentant 73 salariées) (51 % d'hommes et 49 % de femmes à la fin de l'année 2010).

Pyramide des âges



Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO est une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2011 et comme l'année passée, plus de 60 % des effectifs a moins de 39 ans. A noter que la moyenne d'âge des salariés de la LPO est restée depuis l'année dernière à 38,30 ans.

Il est à préciser qu'au 31 décembre 2011 plus de la moitié du personnel (55 %) a moins de 6 ans d'ancienneté. L'ancienneté moyenne des salariés de la LPO France est de 8 années pleines.

2-2 Rémunération et charges accessoires

Le montant des rémunérations brutes chargées sur l'ensemble de l'année 2011 (salaires bruts versés + charges sociales patronales) s'élève 5.384.090 € contre 5.189.940 € sur l'année 2010, soit une évolution globale de + 3,74 %. Ce rapport est à mettre en corrélation avec le budget global de la LPO France qui sur la même période évolue de 15 %.

Les charges fiscales assises sur les rémunérations (taxe sur salaire, taxe d'apprentissage) sont de 296.478 € en 2011, contre 275.936 € en 2010.

Les aides à l'emploi perçues en 2011 sont composées des :

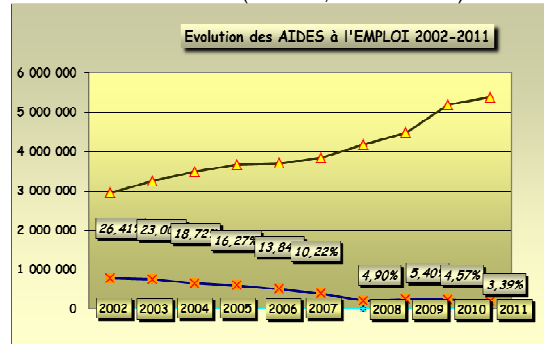
- Aides de l'état sur des CUI-CAE, Emplois tremplins Régions Poitou-Charentes et Ile de France pour un montant de 182.399 € (contre 237.432 € sur l'ensemble de l'année 2010)

A cela, il convient d'y ajouter les aides versées par l'Agence Service civique, utiles aux versements des indemnités des Services civiques, pour un montant global de 46.016 €

Le total de ces aides cumulées correspond à 228.415 € en 2011 à comparer aux 312.068 € perçus en 2010, soit une diminution du montant des aides de 9 % (alors qu'il est noté une augmentation de 29 % dans le rapport aides 2010 vs 2009).

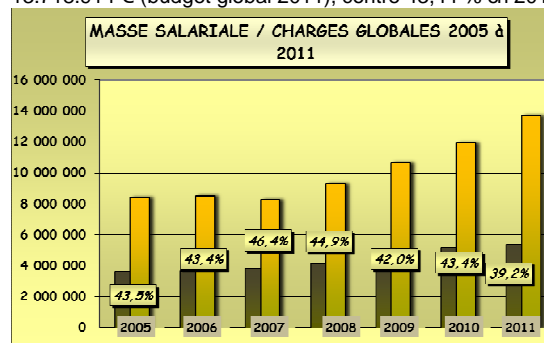
Ce montant des aides représente 4,24 % de l'ensemble de la

masse salariale en 2010 (contre 6,01 % en 2010).



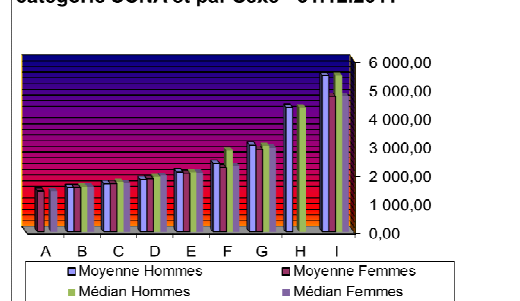
Rémunérations globales

L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2011 à 39,25 % du total des charges : rapport 5.384.090 € (charges salariales 2011) / 13.718.914 € (budget global 2011), contre 43,44 % en 2010



Indices moyens CCNA

Salaires moyens et médians répartis par catégorie CCNA et par Sexe - 31.12.2011



Pour la deuxième année consécutive, il est proposé une lecture des indices moyens et médians de la CCNA et ce, photographié au 31 Décembre 2011. Les indices auront été valorisés par la valeur du point en vigueur sans tenir compte de l'ancienneté, ni des primes pour déroulement de carrière notamment. Comme à son habitude, il en ressort que dans une très forte proportion, la LPO offre un traitement salarial entre les hommes et les femmes équitable. Seul le Groupe I de la CCNA montre une différence de niveau de rémunération entre les deux sexes dans la mesure où l'indice du Directeur général y est présent.

Pour information, le salaire moyen brut mensuel en fin d'année 2011 (hors prime d'ancienneté, reconstitution de carrière) était de 2.060 €. Comme l'année passée, le rapport entre la moyenne des rémunérations brutes (hors ancienneté) des cadres et des employés est en 2011 de 1,59 points (correspond à la moyenne brute des rémunérations Cadres - Groupes F à I / moyenne brute des rémunérations non cadres).

2-3 Durée et aménagement du temps de travail

La LPO est signataire d'un accord sur la réduction du temps de travail (35 heures) appliqué depuis le 1^{er} janvier 2000 et a adhéré à la CCNA en Mai 2003.

L'année 2009 aura vu la validation et la diffusion du Vadémécum, document présentant les droits et obligations de chaque salarié de la structure nationale. Il définit avec précision le temps de travail à la LPO, les modalités de dépassement d'heures, ses règles de récupération, les prise de congés.

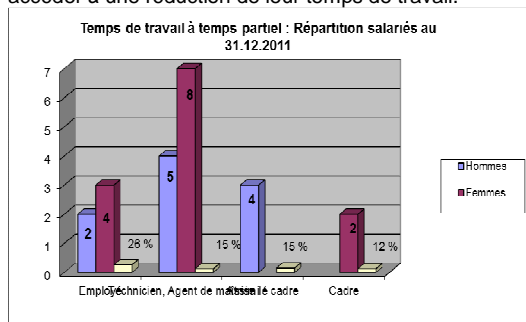
A noter que l'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 251.303 heures sur l'ensemble de l'année 2011 pour 180 contrats sur l'ensemble de cette même année, contre 241.386 heures pour 173 contrats sur l'ensemble de l'année 2010.

Il est précisé que le nombre d'heures travaillées par les salariés sous contrats à durée déterminée représente 9,42 % de l'ensemble des heures travaillées au titre de l'année 2011.

L'augmentation globale des heures travaillées + 4,11 % s'explique principalement par l'évolution du nombre de salariés moyen en équivalent temps plein sur l'année 2011 (138,53 au 31.12.2011 contre 132,66 en 2010).

A titre informatif, sur l'ensemble de l'année 2011, les salariés de la LPO auront cumulés 7.883 heures d'absence (53 % congés maladie – 25 % congés maternité / paternité et 22 % de congés sans solde). Soit le faible taux de 3,14 % d'absence par rapport à la totalité des heures travaillées sur 2011.

Ci-dessous, un graphique mettant en avant le nombre de salariés travaillant à temps partiel, selon leur groupe CCNA (situation au 31.12.2011, tous contrats confondus). Il est nécessaire de préciser que sur 26 contrats de travail à temps partiel, 24 sont à durée indéterminée. Plus de la majorité de ces salariés (62 %) a souhaité accéder à une réduction de leur temps de travail.



2-4 Emploi travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi au titre des salariés handicapés (cotisation versée à l'AGEFIPH) a été satisfaite en 2011 à hauteur de 68,28 % (contre 59,86 % en 2010). Des efforts d'aménagements de postes de travail ont été apportés dans le courant de cette année 2011, notamment par l'acquisition de fauteuils adaptés.

2-5 Formation

Depuis le passage à la CCNA (mai 2003) et dans le cadre de la formation professionnelle, la LPO travaillait (conventionnellement) exclusivement avec l'organisme collecteur (Opca) Uniformation. En 2011, dans l'objectif de se voir proposer davantage de formations professionnelles, de conseils et une proximité immédiate, il a été décidé de développer une collaboration avec un autre Opca : Opcalia. De ce fait, la LPO gère depuis cette année 2011, deux plans de formation professionnelle avec ces 2 organismes collecteurs.

Les financements des formations professionnelles se calculent de la même manière pour les 2 Opca : au prorata de la masse salariale globale versée l'année précédente. Contrairement à Uniformation qui déduit des frais de gestion conséquents (d'où l'une des raisons de notre volonté de développement), la quasi totalité des cotisations versées à Opcalia est récupérée (5 % de frais de gestion contre 18 % demandés par Uniformation).

Ainsi, en 2011, la LPO s'est acquittée d'une contribution globale de 69.716 € au titre de son obligation Plan de formation interne, professionnalisation des entreprises, CIF CDI & CDD (54.540 € au

titre de l'année 2010). Comme chaque année, la LPO a proposé un plan de formation professionnelle varié sur l'ensemble de l'année 2011. Le nombre total d'heures de formation inscrite sur le Plan de formation professionnelle aura été plus conséquent au titre de l'année 2011 (967 heures) au regard de l'année 2009 (709 heures) et aura concerné 53 salariés en 2011 contre 45 en 2010.

La formation professionnelle 2011 aura été placée dans la ligne directrice des orientations stratégiques LPO 2011-2016, anticipée déjà depuis 2009 par la formation des Managers depuis la Direction générale aux Managers de proximité (formations plus coûteuses que les autres actions précédemment engagées). Parallèlement à cela la Phase 1 liée à l'utilisation des logiciels informatiques a été mis en place (Excel et Word niveau 1 notamment). La Phase 2 sera mise en place dans le courant de l'année 2012 (perfectionnement Word, Excel, Powerpoint particulièrement). Sans oublier des formations diverses telle que le financement du permis de conduire EB, l'échange, la technicité sur des sujets ressources humaines co-financées par Opcalia, la sécurité du personnel (sauveteurs du travail) qui auront été programmées sur l'année 2011.

A noter la co-financement LPO-Uniformation d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions...), mais aussi la conception d'une formation interne ayant pour thème « Être acteur et salarié de la LPO ». Au total, ce sont 55 salariés qui ont bénéficié de formations professionnelles non imputées sur la Plan de formation 2011 (contre 25 salarié en 2010) pour un total très important de 1.717 heures de formation.

3- COMPTES PREVISIONNELS 2012 – 2013

3-1 Evolutions prévisibles

Statuts Art.8, règlement intérieur Art. 5-4

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2012 et 2013, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée,

Les prévisions salariales 2012 ont été établies sur la base d'un effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2011).

L'évolution des recettes devrait se maintenir sur les prochains exercices selon les quatre axes suivants :

- Croissance du nombre d'adhérents et des dons reçus,
- Augmentation des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance,
- Maintien des programmes de conservation, le plus souvent soutenus financièrement par les Collectivités Publiques,
- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

3-2 Budgets prévisionnels 2012 (révisé) et 2013

Les budgets de fonctionnement des exercices 2010 (révisé) et 2011 ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature.).

En euros € Rappel réalisation

Budget prévisionnel de fonctionnement	2012 (révisé)	2013	2011
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 330 000	2 500 000	2 108 064
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 235 000	1 100 000	1 174 576
Subventions et autres	5 050 000	4 800 000	5 240 693
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	101 000	150 000	473 523
Cotisations, collectes et autres produits	2 450 000	2 600 000	2 172 674
Produits d'exploitation	11 166 000	11 150 000	11 169 530
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	5 220 000	5 300 000	5 167 629
Impôts, taxes et versements assimilés	510 000	530 000	452 573
Charges de personnel : salaires et charges sociales	5 500 000	5 620 000	5 384 090
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	450 000	450 000	437 120
Autres charges d'exploitation	202 000	0	529 477
Charges d'exploitation	11 882 000	11 900 000	11 970 939
Résultat d'exploitation	-716 000	-750 000	-801 408
Quote part opération faites en commun	0	0	
Produits financiers	80 000	60 000	88 254
Charges financières	44 000	40 000	46 546
Résultat financier	36 000	20 000	41 708
Produits exceptionnels	700 000	750 000	1 860 838
Charges exceptionnelles	0	0	770 943
Résultat exceptionnel	700 000	750 000	1 089 895
Impôt sur les sociétés (-)	20 000	20 000	10 658
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	0	0	671 336
Engagements à réaliser sur ressources affectées (Subventions, dons...) (-)	0	0	919 828
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	0	0	71 045